

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 7 juillet 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-75**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 7 juillet 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 27 juin 2025.

Point de l'ordre du jour :

8.1. Délégation de pouvoir au président de l'université pour signer des marchés publics

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2021-78 modifiée du conseil d'administration du 27 septembre 2021,

Exposé de la décision :

La délégation de pouvoir accordée au Président de l'université par la délibération susvisée pour signer les marchés publics est plafonnée à 500 000 € HT. La signature de marchés publics supérieurs à ce montant doit faire l'objet d'une délégation de pouvoir spécifique au Président de l'université. La signature du Président pour les marchés visés par la présente délibération leur confère un caractère exécutoire.

Proposition de décision soumise au conseil :

- délégation de pouvoir au Président de l'université pour signer les actes nécessaires à l'attribution des deux marchés publics dont le descriptif est annexé à la présente délibération, avenants éventuels inclus.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	28
Membres présents : 21	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 7	Votes exprimés :	28
Total des membres présents et représentés : 28	Majorité requise :	15
	Pour :	28
	Contre :	0

Pièces jointes :

- descriptif des deux marchés publics.

Fait à Tours,

ACCORD-CADRE PORTANT SUR LA FOURNITURE DE PERIODIQUES FRANÇAIS ET ETRANGERS POUR LA PERIODE 2025-2029

La consultation concerne objet la fourniture d'abonnements courants (périodiques français et étrangers) sous format papier, papier/électronique et électronique (titre à titre notamment) pour la période 2025-2029 dans toutes les disciplines, destinés à l'enseignement et à la recherche, publiés en tous pays, ceci pour le compte de l'ensemble des UFR, Ecoles, Instituts et Services composant l'Université de Tours, y compris sur les sites géographiquement extérieurs à Tours (Fondettes, Chinon, Blois (41), etc...).

La consultation n'est pas décomposée en lot distinct et donnera lieu, à la signature du marché, à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes, émis à l'apparition du besoin :

Objet	Lieux exécution	Forme de l'accord-cadre	Montant maximum	Durée
Lot unique	Départements 37 & 41	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum	2 110 000 € HT (sur 4 ans)	48 mois
Période initiale			257 500,00 € HT	12 mois
Reconduction			257 500,00 € HT	12 mois
Reconduction			257 500,00 € HT	12 mois
Reconduction			257 500,00 € HT	12 mois

Prestations de traiteurs pour l'Université de Tours pour la période 2025 - 2029.

Le marché a pour objet la réalisation de prestations de traiteurs pour la période 2025-2029 pour les différents événements de l'Université de Tours.

Les prestations font l'objet de 10 lots, traités séparément, chaque lot donnant lieu à la conclusion d'un accord-cadre, à savoir :

Objet	Lieux exécution	Forme de l'accord-cadre	Montant maximum	Durée
Lot n°1 - Accueil	Département 37	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			200 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			200 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°2 - Plateaux et box repas	Département 37	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			250 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			250 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°3 - Buffet	Département 37	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			200 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			200 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°4 - Cocktail	Département 37	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			200 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction -			200 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°5 - Cocktail Snacking	Département 37	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			100 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			100 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°6 - Évènement	Département 37	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			100 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			100 000,00 € HT,	24 mois
Montant maximum des accords-cadres			1 700 000,00 € HT	

Objet	Lieux exécution	Forme de l'accord-cadre	Montant maximum	Durée
Lot n°7 - Plateau et box repas	Département 41	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			20 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			20 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°8 - Buffet	Département 41	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			20 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			20 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°9 - Cocktail	Département 41	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			20 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			20 000,00 € HT,	24 mois
Lot n°10 - Évènement	Département 41	Accord-cadre à marchés subséquents sans minimum et avec maximum		48 mois
Période initiale			20 000,00 € HT,	24 mois
Reconduction			20 000,00 € HT,	24 mois
Montant maximum des accords-cadres			160 000,00 € HT	

Ces marchés permettront de répondre aux besoins de l'université de Tours pour des prestations de restauration pour différents évènements (réunion de travail, accueil, colloques, inauguration, cérémonies, etc..).